



Projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes (PROTEGE)

Le changement climatique représente une menace sans précédent pour les ressources vivrières, en particulier sur les petites îles du Pacifique qui n'ont pas d'alternatives de terres. Ces îles sont confrontées à des risques tels que l'élévation du niveau de la mer, la salinisation des terres et des phénomènes climatiques plus intenses. Dans le même temps, les plus grandes îles déboisent, ce qui aggrave davantage les problèmes, notamment l'érosion.

Présentation générale du projet



Objectif général¹

Favoriser un développement économique durable et résilient face au changement climatique (CC) au sein des pays et territoires d'outre-mer (PTOM) en mettant en place une coopération régionale. Ce projet de coopération régionale vise à soutenir les politiques publiques des PTOM.



Objectifs spécifiques

- Renforcer la durabilité, l'adaptation au changement climatique et l'autonomie des principales filières du secteur primaire (thèmes 1 et 2).
- Renforcer la sécurité des services écosystémiques en préservant la ressource en eau et la biodiversité (thèmes 3 et 4).



3. Eau

- L'eau et les milieux aquatiques seront préservés, gérés et/ou restaurés.
- La résilience face aux risques liés à l'eau sera renforcée.

4. Espèces envahissantes

- La biosécurité sera améliorée.
- Le suivi et la gestion des espèces envahissantes seront déployés.

Partenaires

Le projet est mis en œuvre par la Communauté du Pacifique et le programme régional océanien de l'environnement. L'ordonnateur général, la Nouvelle-Calédonie, est soutenu par les ordonnateurs territoriaux de Wallis et Futuna, de la Polynésie française et de Pitcairn.



Calendrier

72 mois (2018–2024)

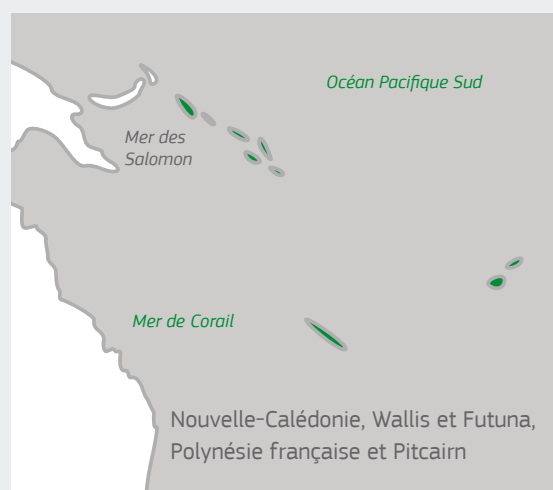


Budget

36 millions EUR (11e Fonds européen de développement) + 128 000 EUR cofinancés par les PTOM ciblés.



Zone d'intervention



Logique d'intervention

Le projet vise à renforcer les actions d'adaptation et de résilience face aux effets importants du changement climatique. Pour cela, il met en œuvre des mesures exemplaires, analyse les risques, identifie les mesures correctives et encourage l'engagement dans des initiatives volontaires.



Résultats attendus

Le projet est structuré autour de quatre thèmes, résumés comme suit :

1. Agriculture et foresterie

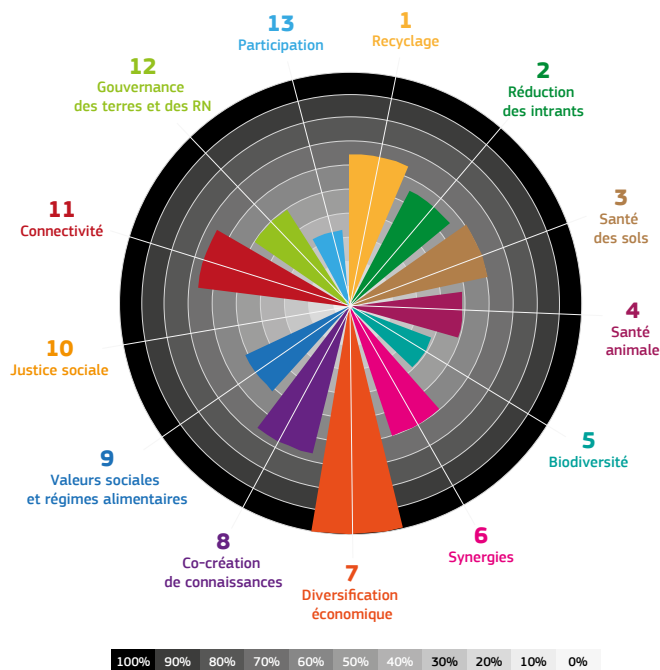
- Des systèmes agroécologiques validés seront transférés.
- Une politique de gestion des forêts, de l'agroforesterie et des cocoteraies sera définie et déployée.
- Les produits issus de la forêt, de l'agroécologie et de la cocoteraie seront valorisés.
- Des outils de coordination et d'accompagnement, communs aux quatre thèmes seront déployés.

2. Pêche côtière et aquaculture

- Des activités d'élevage intégrées seront expérimentées.
- La participation et la planification intégrée des ressources halieutiques seront renforcées.
- La pêche et l'aquaculture seront valorisées en tant que développement durable.

1 <https://protege.spc.int/fr>

Classification agroécologique du projet selon les 13 principes du HLPE



que la lutte biologique (par exemple, la promotion de plantes refuges) et la lutte mécanique (par exemple, la couverture de sol en copeaux), afin de réduire l'utilisation de pesticides et d'herbicides chimiques. Des formations sont également proposées pour l'auto-construction de matériel de désherbage, basées sur l'étude de solutions alternatives locales. Le projet réduit la génération de déchets en valorisant ceux provenant des activités aquacoles et assure la capitalisation et la diffusion de ces bonnes pratiques. Cependant, il ne vise pas à réduire la consommation d'énergie.

3 Santé des sols

Le projet vise à améliorer la santé des sols en favorisant les processus naturels qui régulent leurs fonctions écologiques. Plusieurs actions ont été mises en place, telles que la promotion de cultures de couverture sur des parcelles de démonstration, la mise à disposition des graines et des boutures, l'animation de formations sur les techniques de réduction du travail du sol et de régénération de sols, ainsi que la mutualisation des connaissances et des outils pour une gestion durable de la fertilité. Les agriculteurs bénéficient d'un accès facilité à la matière organique locale, notamment en agriculture biologique en Nouvelle Calédonie, grâce à un diagnostic des produits organiques disponibles et à la mise en place de compostage et de plans d'épandage de lisiers. Enfin, des essais de paillage combinés ont été réalisés dans les sites de démonstration.

1 Recyclage

Les initiatives soutenues comprennent la promotion d'engrais verts par la diffusion de semences et de pratiques associées, le soutien à la gestion collective des déchets verts au niveau communal, et la valorisation des déchets organiques tels que les effluents d'élevage, les déchets verts, les déchets liés aux activités de pêche et d'aquaculture. Cela permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport et à la fabrication d'engrais chimiques, tout en augmentant le stock de carbone dans le sol. Par exemple, dans le cadre du projet, l'hydrolysate de poissons, obtenu à partir de la valorisation des déchets de poissons, est utilisé dans l'alimentation porcine en Nouvelle Calédonie. De plus, une étude a été réalisée sur les déchets des filières aquacoles (hors perliculture), mettant en évidence le potentiel de développement d'une filière de valorisation des déchets organiques issus des unités de crevetticulture en bassins en Polynésie Française. Enfin, un état des lieux des déchets aquacoles a permis d'identifier le potentiel de valorisation des déchets plastiques issus des activités aquacoles.

2 Réduction des intrants

Pour réduire la consommation d'eau, le projet encourage l'adoption de cultures économes en eau et de pratiques favorisant la rétention d'eau dans le sol, en capitalisant sur les bonnes pratiques locales. Il favorise l'apport de matières organiques telles que le compost, les engrais organiques et le terreau, et soutient le développement d'un terreau de semis à partir de sous-produits de la cocoteraie pour stimuler la vie biologique des sols. Il favorise des méthodes de gestion des bioagresseurs compatibles avec l'agriculture biologique, telles



4 Santé animale

Le projet accompagne l'élaboration de modèles océaniques d'élevage, compatibles avec la certification en agriculture biologique et basés sur des principes agroécologiques. Il privilégie des races résilientes, adaptées localement et naturellement saines. Des recherches sont menées pour identifier des indicateurs (environnementaux, sanitaires, bien-être animal) permettant de suivre ces modèles. De plus, le projet soutient la production d'aliments locaux et biologiques pour approvisionner les filières avicoles et porcines. Il propose des outils de formulation d'aliments et soutient la structuration de ces filières. L'élevage porcin est par ailleurs accompagné pour être mené en plein air. Des initiatives sont mises en place pour favoriser l'élevage en plein air des porcs. Des fermes de démonstration expérimentent actuellement des parcs porcins rotatifs, en suivant un protocole défini en collaboration avec les éleveurs pour évaluer les avantages agronomiques (gestion de la fertilité), l'impact environnemental et sanitaire selon le chargement, la rotation, la mise en place de jachère « vide sanitaire » et le type de cultures implantées ensuite (vivrières ou maraîchères). Les poulaillers mobiles sont également encouragés. En ce qui concerne l'élevage bovin, des analyses de l'adaptation génétique à l'environnement sont effectuées, et des formations sur la gestion de l'alimentation et le bien-être animal sont proposées aux éleveurs.

5 Biodiversité

Le projet ne semble pas avoir pour objectif de diversifier les ressources naturelles, de préserver des fragments de forêts ou de promouvoir les systèmes de rotations des cultures. Cependant, il soutient l'augmentation de la biodiversité dans l'espace agricole ; la réintroduction d'arbres dans les systèmes agricoles ; la diversification variétale biologique pour les cultures vivrières (y compris les bananes du Pacifique) et les cultures maraîchères paysannes (issues des réseaux calédoniens). Cette démarche repose sur l'analyse des filières existantes et potentielles de production locale de matériel végétal (plants, semences, arbres) afin de renforcer leur disponibilité. De plus, des efforts sont déployés pour repeupler les lagons avec des espèces de poissons et d'invertébrés adaptés localement, afin de maintenir voire de reconstituer les stocks halieutiques. Le projet encourage également la

pollinisation naturelle en promouvant des plantes mellifères et en diffusant leurs graines.

6 Synergies

Le projet vise à optimiser les services écosystémiques à la fois au niveau des fermes et du paysage en combinant des éléments biologiques. A cette fin, il propose plusieurs initiatives telles que le développement de l'agroforesterie, l'identification des plants au suivi des parcelles, la promotion des systèmes mixtes culture-élevage valorisant la mise en repos sanitaire de parcs d'élevage en cultures, la restauration des bassins versants par la reforestation, la végétalisation des berges et la sensibilisation à leur fonctionnement. L'appui à l'agroforesterie comprend la sensibilisation et des formations pratiques pour les producteurs, l'élaboration d'un référentiel de plantes adaptées localement, la création d'une pépinière associée, la mise en valeur de parcelles agroforestières sur sol corallien. Par ailleurs, les producteurs participent à l'élaboration de schémas d'aménagement agroforestiers qui incluent la description détaillée d'espèces, des quantités et du calendrier. Des méthodes et modes de gestion des pâturages tournants dynamiques et des plantes envahissantes ont été améliorés pour accroître la qualité du sol et le rendement fourrager. Toutes ces initiatives améliorent les services écosystémiques et renforcent la résilience des agroécosystèmes face aux phénomènes météorologiques extrêmes et au changement climatique. En outre, le projet accompagne la pisciculture artisanale low-cost pour la rendre plus adaptée au contexte local et au dérèglement climatique, renforçant ainsi les capacités d'adaptation des populations locales.

7 Diversification économique

Le projet encourage pleinement les producteurs à diversifier leurs sources de revenus en valorisant les produits issus de la cocoteraie, les produits non ligneux de la forêt, les bois locaux, les produits de la ruche, etc. De plus, il a renforcé la disponibilité de semences biologiques reproductibles. Des études technico-économiques ont également été réalisées pour valoriser les filières de produits de la mer non comestibles, tant au niveau local qu'à l'exportation, afin de réduire le gaspillage et d'augmenter les retombées économiques pour les exploitants.



8 Co-crédation de connaissances

Le projet facilite les écdanges, analyse les bonnes pratiques existantes et renforce les compétences des producteurs. Pour chacun des quatre domaines d'intervention du projet, une approche participative et multipartite a été adoptée, favorisant la mise en contact entre les producteurs et les acteurs locaux afin de partager et capitaliser les expériences et les connaissances. Le projet a par ailleurs mené plusieurs évaluations des pratiques, des inventaires d'espèces et une analyse des modes de gestion, qu'ils soient innovants ou déjà existants localement et considérés comme des bonnes pratiques. De plus, des sessions de formation sont organisées pour renforcer les connaissances dans divers domaines liés à l'agroécologie. En outre, le projet a mis en place des fermes de démonstration, facilitant la co-construction d'innovations et le partage des connaissances entre les producteurs.

9 Valeurs sociales et régimes alimentaires

Le projet recense les usages culturels et sociaux associés aux régimes alimentaires des communautés. Cependant, il ne prévoit pas le renforcement des capacités des personnes pour prendre des décisions éclairées concernant l'alimentation qu'elles consomment.

10 Justice sociale

Le projet ne vise pas explicitement à améliorer l'équité, les conditions de travail ou le bien-être social. Par ailleurs, il ne cherche pas à renforcer l'autonomie – sauf dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 où un objectif a été défini dans ce sens – à lutter contre les inégalités et la pauvreté, ni à promouvoir les droits de l'homme. Cependant, certaines interventions du projet contribuent indirectement à cet objectif, comme la création d'emplois bénéficiant aux jeunes en milieu rural.

11 Connectivité

A l'échelle régionale, le projet encourage les initiatives visant à promouvoir des systèmes alimentaires océaniques durables et résilients qui génèrent de la valeur ajoutée. De plus, il a participé au lancement d'une concertation régionale multi-acteurs dans le domaine de la pêche côtière et de l'aquaculture. Les diagnostics réalisés ont également permis d'appuyer l'élaboration de politiques inclusives visant à renforcer la durabilité des systèmes alimentaires et à intégrer des produits marins locaux dans la restauration collective.

12 Gouvernance des terres et des ressources naturelles

Le projet a accompagné des politiques de gestion agricole en faveur de la biodiversité, notamment en soutenant la mise en place de schémas directeurs pour la pêche côtière et l'aquaculture afin de guider leur développement de manière concertée. De plus, il a participé au suivi de la pression de la pêche sur les ressources récifo-lagonaires et la mise en place d'observatoires des pêches côtières pour faciliter la bonne gestion des ressources marines. Le projet soutient également l'amélioration des pratiques en aquaculture en s'appuyant sur des démarches internationales, régionales et locales de certification environnementale.

13 Participation

Le projet accorde relativement peu d'attention au principe de participation. Cependant, il a déployé une approche multipartite régionale qui soutient les politiques publiques des quatre PTOM. Il a par ailleurs appuyé un système de gestion intégrée des ressources halieutiques et le renforcement des connaissances sur ces ressources. Des plateformes régionales ont également été mises en place dans les domaines de l'agroécologie et de la foresterie, de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que de l'eau.

FACTEURS DE SUCCÈS / DÉFIS

- + Le projet favorise grandement la concertation et le partage d'expériences entre acteurs variés de différents territoires et sur une grande diversité de thèmes.
- + Le projet intègre l'agroécologie en zone côtière, ce qui constitue des retours d'expérience innovants, susceptibles d'enrichir la documentation relative à l'agroécologie dans ces espaces de production.
- + Le projet cible les différents secteurs de production primaire des territoires et adapte les appuis proposés à leurs spécificités respectives.
- La grande diversité des thèmes et le nombre important d'interventions prévues sous chaque thème ralentissent l'avancement du projet, affaiblissant ainsi sa visibilité et sa cohérence globale.
- Le projet semble accorder peu d'importance à l'intégration d'une approche transversale liée au genre, au renforcement de l'autonomie des groupes vulnérables et à la promotion de la souveraineté alimentaire.

